

ADVICENNE
Société anonyme au capital de 1.682.728,80 euros
Siège social (en cours de transfert) : 22 rue de la Paix, 75002 Paris
497 587 089 R.C.S. Paris

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS
(Art. R. 225-88 du Code de commerce)

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et compte-tenu de l'incertitude entourant les délais postaux dans les circonstances actuelles, la Société souhaite privilégier lorsque que cela est possible, les moyens de communication électroniques, recommande en conséquence aux actionnaires de demander l'envoi des documents par courrier électronique à l'adresse qu'ils voudront bien indiquer ci-dessous.

Je soussigné (e) :

NOM.....

Prénoms.....

Adresse.....

.....

Adresse électronique.....

Propriétaire de..... action(s) sous la forme :

- nominative,

- au porteur, inscrites en compte chez ⁽¹⁾

demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'assemblée générale à caractère mixte du **26 mai 2020**, tels qu'ils sont visés par l'article R. 225-83 du code de commerce sur les sociétés commerciales au format suivant :

- papier
- fichiers électroniques à l'adresse mail indiquée ci-dessus

Fait à, le.....

Signature

NOTA : Conformément aux dispositions de l'article R 225-88 alinéa 3 du code de commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents visés aux articles R. 225-81 et R 225-83 dudit code à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande.

⁽¹⁾ indication de la banque, de l'établissement financier ou du courtier en ligne, etc. teneur de compte (le demandeur doit justifier de sa qualité d'actionnaire par l'envoi d'une attestation de détention délivrée par l'Intermédiaire habilité).